

Regards sur Anjou

Meilleurs vœux!
Les membres du conseil d'arrondissement souhaitent aux Angevines et aux Angevins un joyeux Noël et une bonne année 2015!

Gilles Beaudry Conseiller d'arrondissement District Ouest 514 493-8019	Michelle Di Genova Zammit Conseillère d'arrondissement District Centre 514 493-8085	Luis Miranda Maire d'arrondissement et conseiller de ville 514 493-8010	Andrée Hénault Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou 514 493-8051	Paul-Yvon Perron Conseiller d'arrondissement District Est 514 493-8017

Message de Luis Miranda

Opération déneigement : la coopération de tous est nécessaire



Chers Angevins et Angevines,
L'arrivée de l'hiver nous indique que les précipitations de neige et les opérations de déneigement viendront bientôt occuper notre quotidien. Je tiens à vous rappeler l'importance de votre collaboration pour assurer que les différentes opérations de déneigement se déroulent le plus efficacement possible. En fin de compte, tout le monde y gagne puisque le déneigement se fait plus rapidement.

J'ai toujours préconisé une approche de proximité entre les citoyens et leurs élus. À mon avis, il est très important que les élus soient à l'écoute des citoyens et je suis heureux de vous annoncer la mise en place d'une consultation spécifique, au besoin, dans le bulletin *Regards sur Anjou*. Ce mois-ci, il sera question de la problématique du stationnement sur le territoire angevin. De fait, il arrive que des citoyens et des citoyennes manifestent leur mécontentement concernant leur difficulté à se garer à proximité de leur résidence, faute de stationnement pris par des travailleurs pour la journée. Un moyen de résoudre ces difficultés pourrait être de réserver aux Angevins des places de stationnement le long de certaines rues aux heures de pointe, par exemple. Vous trouvez en page 4 un coupon portant sur la possibilité de mettre sur pied des vignettes de stationnement réservées aux automobilistes angevins. Vous pouvez nous retourner votre réponse par la poste ou en personne.

Pour terminer, au nom de mes collègues et en mon nom, je vous offre nos meilleurs vœux pour les fêtes qui arrivent à grands pas. Cette période est une occasion de se retrouver en famille et de célébrer notre attachement et notre solidarité. Profitez pleinement de ces moments avec vos proches.

Je reste disponible pour échanger avec vous. Vous pouvez me joindre en appelant au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Collectes durant les fêtes

Ordures ménagères
seront ramassées comme d'habitude

Matières recyclables exceptionnellement les mercredis 24 et 31 décembre.

Encombrants et résidus de construction, de rénovation et de démolition
devancés au mercredi 31 décembre

À noter que les bacs de recyclage, les poubelles et les arbres de Noël naturels doivent être déposés **sur les terrains privés** en bordure de trottoir après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même. Les collectes auront lieu même si des opérations de déneigement sont en cours.

Renseignements : 311.

Sapins de Noël naturels
Mercredis 7 et 14 janvier

- enlevez tous les ornements de l'arbre;
- ne le mettez pas dans un sac en plastique ou autre;
- ne l'entourez pas d'un filet de nylon;
- placez-le à l'horizontale, la base du tronc vers la voie publique;
- veillez à ce qu'il ne soit pas recouvert de neige ou pris dans la glace;
- évitez de le sortir plusieurs jours à l'avance.

Congés des fêtes

Les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre 2014 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2015. À noter qu'elles seront ouvertes les 27 et 28 décembre aux heures habituelles d'ouverture et les 29 et 30 décembre de 10 h à 18 h.

Concours de décorations de Noël

Participez !

Pour participer au concours, laissez vos décorations allumées, après 18 h, jusqu'au 20 décembre. Un photographe prendra des photos aux adresses sélectionnées par le comité d'embellissement.

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Deschamps Impression

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2014 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

es Fleurons du Québec

Anjou obtient 3 fleurons pour 2014-2016 !

Lors de la soirée de gala organisée le 30 octobre dernier par la Corporation des Fleurons du Québec en vue du dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2014, l'arrondissement d'Anjou a reçu 3 fleurons en reconnaissance de l'engagement et des efforts d'embellissement de toute la collectivité angevine. L'arrondissement tient donc à féliciter et à remercier l'ensemble des citoyens, des commerçants, des institutions et des représentants municipaux de leur contribution.

Lancé en 2006, le *Programme national de classification horticole des Fleurons du Québec* pour les municipalités a connu un succès immédiat et n'a cessé de croître depuis. Il regroupe actuellement 385 municipalités et plus de 48 % des citoyens québécois.

Mentionnons que les fleurons sont décernés pour trois ans, durant lesquels les municipalités et leurs citoyens travaillent à améliorer leur environnement horticole et paysager. Source de fierté pour tous, ces Fleurons du Québec visent également des retombées environnementales, touristiques et économiques.

En adhérant au programme des Fleurons du Québec, Anjou s'est engagé dans un processus d'amélioration continue du cadre de vie de ses concitoyens pour un environnement plus fleuri, plus vert et plus sain !

Pour découvrir les municipalités Fleurons en image et obtenir plus d'informations sur le programme des Fleurons du Québec, rendez-vous au www.fleuronsduquebec.com.



De gauche à droite, M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines, président des Fleurons du Québec, M^{me} Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, M^{me} Isabelle Ménard, directrice du Développement du territoire, et M. Robert Beaulieu, directeur régional de la Montérégie, secteur ouest, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



Offres d'emploi

Camp de jour Les Ateliers-Soleil Saison estivale 2015

L'arrondissement d'Anjou vous informe que l'affichage des postes pour le camp de jour Les Ateliers-Soleil de la saison estivale 2015 se tiendra du 12 janvier au 2 février 2015, sur le site Internet de la Ville de Montréal, à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/emploi.

Maire suppléant d'arrondissement



Paul-Yvon Perron

Conseiller d'arrondissement,
district Est

Nomination

À la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 novembre, M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est, a été désigné maire suppléant d'arrondissement pour les mois de décembre 2014, janvier, février et mars 2015.



Prix 2015 Commerce Design Montréal

20 commerces à primer

Commerçants, designers et architectes : vous avez jusqu'au 9 janvier 2015, avant 17 h, pour participer !

Créés en 1995 par la Ville de Montréal et organisés pendant dix ans, puis exportés à l'international, les Prix Commerce Design Montréal sont de retour ! Le Bureau du design et l'Équipe commerce de la Ville de Montréal lancent une édition soulignant le 20^e anniversaire de ce programme dont les activités culmineront en mai 2015 lors d'une remise de prix qui récompenseront 20 commerces de l'île de Montréal et leurs concepteurs. Ces prix, assortis d'une importante campagne promotionnelle, soulignent la qualité exemplaire du design des établissements et mettent en valeur le talent des designers montréalais. Commerçants, designers et architectes sont invités à soumettre leur dossier de candidature.

Pour connaître les critères d'admissibilité et le règlement ou pour remplir le bulletin de participation, rendez-vous en ligne à l'adresse suivante : commercedesignmontreal.com.

Vos élus, toujours disponibles

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les mardis 13 janvier, 3 février et 3 mars, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Renseignements : 514 493-8004.

Bureau du citoyen

Rencontres sans rendez-vous de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet relatif à la vie municipale et faire vos demandes ou vos commentaires.



Gilles Beaudry
Samedi 13 décembre



Luis Miranda
Samedi 24 janvier

Soirée en hommage à nos bénévoles

Afin de remercier les bénévoles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à bonifier les services offerts aux citoyennes et aux citoyens, l'arrondissement d'Anjou les a invités à un cocktail le 23 octobre dernier. Près de 570 bénévoles ont participé à cette soirée.

À cette occasion, les élus ont salué l'engagement exceptionnel de bénévoles émérites. De plus, les anniversaires quinquennaux de quelques organismes ont été soulignés. L'arrondissement d'Anjou a remis à tous les bénévoles présents un petit souvenir.



Relève bénévole

Le lauréat dans cette catégorie, Jean Michelin, Service bénévole d'entraide d'Anjou, est en compagnie du maire de l'arrondissement, Luis Miranda.



Les finalistes dans cette catégorie sont, de gauche à droite, Richard Cournoyer, Service d'aide communautaire Anjou; Jean Michelin et Claude Tétréault, Service bénévole d'entraide d'Anjou; absent lors de la soirée Jean-François Dupuis, Club de patinage artistique Anjou Kinsmen.

Remerciements aux organismes

Anniversaires d'organismes

Sur les photos ci-dessous, les élus d'Anjou, Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, Luis Miranda, maire d'arrondissement, Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, sont en compagnie des représentants des organismes angevins à qui des trophées ont été remis en guise de reconnaissance de l'œuvre accomplie au cours des décennies.



Bénévole de soutien

Le maire d'arrondissement est aux côtés de la lauréate, Denise René, Service bénévole d'entraide d'Anjou.



Les finalistes dans cette catégorie sont, de gauche à droite, Denise René et Marcel Bélanger, Service bénévole d'entraide d'Anjou; Diane Auclair, Société d'horticulture, d'écologie et de vivaces d'Anjou; Robert Mathieu, Service bénévole d'entraide d'Anjou.



De gauche à droite : 30^e anniversaire de la Société d'horticulture, d'écologie et de vivaces d'Anjou, 30^e anniversaire du Comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou, 35^e anniversaire des Scouts de St-Conrad 128^e groupe, 30^e anniversaire du CPE Bouton éclair, 35^e anniversaire de Club de bridge, 15^e anniversaire de l'Association portugaise d'Anjou, 30^e anniversaire du CPE Aux petits soins.



Grand bénévole

La lauréate, Diane Nantel, Club de patinage artistique Anjou Kinsmen, pose avec Luis Miranda.



Les finalistes dans cette catégorie sont, de gauche à droite, Huguette Giroux et Carmen Deschênes, Service bénévole d'entraide d'Anjou, Diane Nantel, Club de patinage artistique Anjou Kinsmen, Marie Nault, Service bénévole d'entraide d'Anjou.



De gauche à droite : 40^e anniversaire du Club féminin de ski de fond Anjou, 35^e anniversaire du CPE des Roseraies, 45^e anniversaire de la Conférence St-Vincent de Paul Jean XXIII, 40^e anniversaire du Corps de cadets 2637 Kinsmen Anjou, 45^e anniversaire de l'Association de badminton d'Anjou, 35^e anniversaire du Service bénévole d'entraide d'Anjou, 55^e anniversaire des Scouts 150^e Notre-Dame d'Anjou.



**Sincèrement
merci !**

Soirées-concert avec Anjou

L'arrondissement d'Anjou et le Conseil des arts de Montréal en tournée vous invitent à découvrir les talents d'ici en concert. Au programme, des formations exceptionnelles à travers des styles différents.

L'organisme Culture à la carte soutient la logistique de ces trois soirées.

Si les concerts ne sont pas présentés à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Lieu : Église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace. Les portes ouvriront à 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8222 (jour, soir et fin de semaine).



Magillah

Judi 29 janvier à 19 h 30

Billet : 10 \$



Un projet musical, littéraire et historique, qui associe de grands noms de la littérature yiddish disparus et contemporains. Magillah revivifie tout un pan oublié de la culture montréalaise. Résolument moderne, il mélange les influences juives et populaires, folks, rock et électro.

Trio Hochelaga

Judi 26 février à 19 h 30

Billet : 10 \$



Ces trois musiciens accomplis interprètent des œuvres reliées entre elles par des textes évoquant la nature : EAU (Debussy, C. Schumann, Widor); TERRE (Beethoven, Bruch, Saint-Saëns); AIR (Mozart, R. Schumann); FEU (Haydn, Brahms).

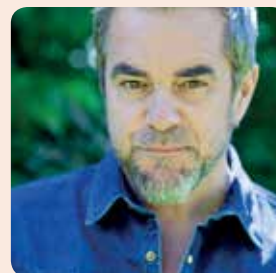
Billets en vente dès maintenant au Centre communautaire d'Anjou ou à la bibliothèque du Haut-Anjou.

CONCERT HORS SÉRIE ANJOU

Sylvain Cossette présente La tournée accords

Judi 7 mai à 19 h 30

Billet : 25 \$



L'arrondissement d'Anjou est fier d'accueillir ce célèbre artiste. Après 10 ans de tournée, Sylvain Cossette revient aux sources et invite son public à un rendez-vous

unique et chaleureux, sur une mise en scène surprenante, toute en humour et forte en émotions. À ne pas manquer!

Billets en vente, dès le 20 janvier, à 18 h, au Centre communautaire d'Anjou ou à la bibliothèque du Haut-Anjou.



Permis

Chiens et chats

Le règlement de l'arrondissement d'Anjou sur le contrôle des animaux (RCA 95) stipule que tout propriétaire ou gardien d'un ou de plusieurs chats ou chiens doit obtenir chaque année un permis pour la garde de chacun de ses animaux au plus tard le 30 janvier. Le permis coûte 5 \$ pour un chat, 15 \$ la première année pour un chien puis 25 \$ pour les années suivantes.

Toutefois, sur présentation d'une preuve, ce permis est gratuit pour toute personne :

- ayant un handicap, propriétaire d'un chien d'assistance ou encore âgée de 65 ans et plus, en tout temps;
- qui adopte un animal dans un refuge, pour le premier permis délivré suivant l'adoption de l'animal.

Le permis pour 2015 est disponible dès à présent au bureau Accès Anjou.

Nouveauté

Le coupon-réponse

une façon bien à nous de vous consulter

À l'avenir, le bulletin d'information *Regards sur Anjou* comportera occasionnellement un coupon-réponse permettant à la population angevine de faire valoir son opinion sur un sujet d'actualité.

Dites-nous ce que vous pensez! Vos propos seront lus attentivement et votre opinion sera prise en compte dans le processus décisionnel.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous faire entendre. À cette fin, il vous suffira à chaque parution de remplir le coupon-réponse et de le déposer à l'un ou l'autre des endroits identifiés avant la date limite indiquée.

Si vous préférez, vous pourrez aussi le retourner par la poste au bureau Accès Anjou, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, Anjou (Québec) H1K 4B9.

À VOUS LA PAROLE!



LE SUJET À L'ÉTUDE

Des vignettes de stationnement réservées aux automobilistes angevins?

Ce n'est pas nouveau, il existe sur le territoire angevin des problèmes de stationnement. Il arrive fréquemment que des citoyens et des citoyennes manifestent leur mécontentement de ne pas pouvoir se garer à proximité de leur résidence faute d'espaces de

stationnement occupés par des travailleurs qui se garent pour la journée. Le secteur du métro Radisson représente bien ce phénomène.

Un moyen de résoudre les difficultés pourrait être de réserver aux automobilistes angevins des

espaces de stationnement le long de certaines rues aux heures de pointe, par exemple de 7 h à 9 h 30, dans les secteurs névralgiques.

Une vignette à coller sur le pare-brise de la voiture serait ainsi délivrée par l'arrondissement à un coût modique.



Votre opinion est importante pour nous!

Regards sur Anjou, décembre 2014

Nous vous prions de déposer ce coupon-réponse d'ici le 9 janvier 2015 à l'un ou l'autre des édifices municipaux suivants :

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt
Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est

Bureau Accès Anjou
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
Développement du territoire
7171, rue Bombardier (2^e étage)

Des vignettes de stationnement réservées aux automobilistes angevins?

Êtes-vous : D'accord Pas d'accord

Commentaires _____

Nom de votre rue _____



Merci de votre participation.

Parc d'affaires

Abri temporaire interdit

Rappelons que les abris temporaires sont interdits dans le secteur industriel et ne doivent en aucun cas être installés pour servir de lieu d'entreposage.

Permis

Votre déneigeur a-t-il son permis?

Tout propriétaire qui engage un entrepreneur pour déneiger son entrée de stationnement doit s'assurer que ce dernier détient un permis de l'arrondissement valide. De plus, l'entrepreneur doit poser au moins un poteau indiquant l'aire où il effectuera l'enlèvement de la neige.

Le coût du permis est de 100 \$ pour le premier véhicule à moteur et de 25 \$ pour tout véhicule additionnel enregistré au même nom. Ce montant est valable pour tous les contrats obtenus sur le territoire angevin. Le permis est valide du 1^{er} novembre au 31 octobre et ne peut être cédé à quelqu'un d'autre. On peut se le procurer au bureau Accès Anjou, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 311.



Déneigement

En collaborant, on facilite le déneigement

Suivez les conseils de base prodigués ci-dessous, vous aiderez non seulement votre arrondissement à limiter ses dépenses relatives au déneigement, mais également à faire d'Anjou un endroit beaucoup plus sécuritaire et agréable pour chacun d'entre nous.

Déneigement de nuit sur les grands axes routiers

Afin d'assurer une meilleure sécurité routière, l'arrondissement procédera au déneigement de nuit sur certains axes routiers, tels que de Châteauneuf, de Chaumont, des Galeries-d'Anjou et Bombardier.

Soyez vigilants et respectez la signalisation mise en place lors d'une opération de déneigement (pancartes interdisant le stationnement). Cette vigilance améliore l'efficacité de nos opérations et permet de dégager l'ensemble des rues et des trottoirs en 48 heures.

Pourquoi déneiger adéquatement?

Une rue ainsi que des trottoirs dégagés laissent la voie libre :

- aux véhicules d'urgence;
- aux piétons, particulièrement à nos aînés et à nos enfants, qui peuvent ainsi marcher sur les trottoirs plutôt que sur la chaussée;
- aux automobilistes qui peuvent circuler sans zigzaguer entre les amas de neige et les véhicules mal garés faute de place le long des trottoirs.

Il est donc impératif de ne pas accumuler de neige sur les trottoirs ou dans les rues!

Peut-on pousser la neige ou la glace sur la voie publique?

Seuls les propriétaires ou les occupants d'immeubles résidentiels de six logements et moins ne disposant pas d'une surface réservée au stationnement autre que les accès au garage ont cette autorisation, à certaines conditions : après une chute de neige importante et avant les opérations de

déneigement. À noter qu'il est interdit à tous les résidents, sous peine d'amende, de pousser de la neige ou de la glace sur la voie publique après les opérations de déneigement. La neige ou la glace amoncelée, déposée ou poussée dans la rue ou sur le domaine public doit provenir exclusivement du stationnement ou de l'allée y menant ou encore du trottoir donnant accès à l'entrée principale du bâtiment.

Où garer son véhicule?

De façon à permettre aux personnes qui ne disposent pas d'un stationnement privé (notamment les locataires) de trouver une place dans la rue, nous demandons à ceux qui ont une entrée privée ou un garage d'y garer leur véhicule en tout temps. De surcroît, nous demandons aux automobilistes de se garer de manière à ce que leur véhicule n'occupe pas deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture. N'oubliez pas non plus de laisser une distance raisonnable entre votre véhicule et le trottoir. Vous facilitez ainsi le passage des chenillettes déneigeuses.

Respectons nos voisins!

Nous vous incitons à déneiger sans empiéter sur la propriété voisine. En effet, certains envoient par inadvertance chez leurs voisins la neige accumulée sur leur abri d'auto ou sur leur propriété. Si vous utilisez une souffleuse à neige, prenez soin de la régler pour qu'elle rejette la neige au bon endroit. Quand il neige sur votre terrain, les voisins reçoivent eux aussi leur part de flocons à ramasser. Alors, pourquoi en rajouter? Pensez à ne pas ensevelir sous la neige les véhicules stationnés au bord du trottoir. Un tel esprit civique vous vaudra la sympathie de votre entourage.

Déblayez vos balcons

N'oubliez pas de déneiger rapidement vos balcons après une chute de neige, ces derniers pourraient servir d'issue de secours en cas d'incendie.

Nous vous remercions de bien respecter ces consignes.

DÉNEIGEMENT EN COURS? PLACE AUX POIDS LOURDS!



Respectez les règles de stationnement et déplacez votre véhicule au bon moment.

ville.montreal.qc.ca/deneigement
 MTL_Circulation
 311

Anjou
 Montréal

EN TOUT TEMPS

Il est interdit de pousser la neige dans la rue si l'accumulation est inférieure à 5 cm (2 po). Dans ce cas, déposez toujours la neige sur votre propriété.





Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



Offrez des livres en cadeau à votre enfant.

Adultes

Formations aux outils numériques

Bibliothèque Jean-Corbeil
Les inscriptions débutent le 12 janvier à midi.
Renseignements : 514 493-8260.

Vos bibliothèques vous ont concocté un programme varié de formations aux outils numériques. Ces formations ont pour objectif de vous outiller et de vous rendre autonome afin que vous puissiez accéder aux nombreuses possibilités issues de la place grandissante d'Internet dans nos vies.



Initiation au clavier et à la souris

Formation pour débutants n'ayant jamais ou presque utilisé un ordinateur. Exercices pratiques pour acquérir les connaissances de base au maniement de la souris et aux fonctions de base du clavier.

4 février à 10 h
11 mars à 10 h
15 avril à 10 h

Initiation à Internet 1

Formation sur les principaux usages d'Internet et les outils pour y accéder. Les termes « navigateur », « site » et « hyperlien » n'auront plus de secret pour vous. Initiation à la recherche sur Internet.

11 février à 10 h
18 mars à 10 h
22 avril à 10 h

Initiation à Internet 2 (préalable : avoir suivi Internet 1)

Mise en pratique et consolidation des connaissances apprises précédemment. Trucs et astuces pour augmenter votre autonomie en exploration de la toile.

19 février à 10 h
26 mars à 10 h
30 avril à 10 h

Initiation au courriel sur Outlook

Principaux usages du courriel – envoi, réception, contact, etc. – avec la messagerie gratuite Outlook. Création de votre propre adresse de courrier électronique.

7 mai à 9 h 30

Le livre numérique

Notions de base du livre numérique. Réponse aux questions qui sont souvent posées sur le sujet : Qu'est-ce que le livre numérique? Quelles sont les différences entre une liseuse et une tablette? Comment fait-on pour emprunter des livres numériques dans les bibliothèques de Montréal?

6 février à 10 h
23 mars à 18 h 30
6 mai à 10 h

Initiation à Facebook

Apprentissage du plus grand réseau social. Découverte des principales fonctions de Facebook, notamment comment modifier les paramètres de sécurité du compte, créer votre journal et envoyer des messages privés ou publics.

25 février à 10 h
25 mars à 10 h
29 avril à 10 h
13 mai à 10 h

Jeunesse

Heure du conte du Haut-Anjou

Tous les vendredis du 16 janvier au 6 mars, à 10 h, à la bibliothèque du Haut-Anjou

Pour les 0 à 4 ans et leurs parents

Inscriptions obligatoires à compter du 22 décembre

Venez initier votre enfant au monde des livres. Contes, chansons et comptines pour éveiller les petits à la lecture.

Concours Ê-lisez-moi

Jusqu'au 15 février Pour les 10 à 14 ans

Bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou

Les adolescents sont invités à participer à ce concours et de courir la chance de gagner des prix tout en découvrant de nouveaux auteurs québécois! Les gagnants seront dévoilés durant la semaine de relâche scolaire.



Lecture en cadeau

Les bibliothèques d'Anjou deviennent un point de chute du magnifique programme *La lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation. Vous êtes invité à acheter un livre jeunesse et à le déposer au comptoir de prêt. Votre généreux don sera acheminé à un enfant de la région qui, grâce à vous, aura son premier livre neuf! Par votre geste, en plus de donner le goût de la lecture, vous aiderez à mettre un peu d'imaginaire dans le quotidien des enfants qui vivent dans des familles où le rapport aux livres est bien souvent inexistant. La collecte de livres se termine le 30 décembre.



Les Lundis-rencontre

Conférence interactive : La pensée positive ou l'art de mieux vivre

Avec Carole Morency
Lundi 26 janvier à 10 h 30

Quelle est la nature des pensées? Comment les pensées influencent-elles notre vie? Qu'est-ce que la méditation? Quels outils utiliser pour être plus heureux et contribuer au bonheur de votre entourage? Les participants trouveront des réponses à ces questions.

Service d'écrivaine publique

Bibliothèque Jean-Corbeil
Tous les mardis à partir du 20 janvier, de 13 h à 16 h ou sur rendez-vous au 514 354-6526

Vous avez de la difficulté à comprendre un formulaire, à écrire une lettre à votre propriétaire, à rédiger une carte de souhaits? Notre écrivaine publique vous aidera à trouver les bons mots, en toute confidentialité. Ce service est une initiative du SAC Anjou, dans le cadre des ateliers Mot à Mot.